



La propreté de nos rues et ruelles

Article mis en ligne le 7 février 2010 à 8:00

Soyez le premier à commenter cet article

Suis-je la seule à constater l'état lamentable et l'insalubrité de certaines rues et ruelles dans l'arrondissement d'Outremont, « qui se déploie gracieusement le long du versant est du mont Royal... » et « se caractérise par son cadre verdoyant, ses nombreux parcs et la qualité de vie exceptionnelle... », selon le site Internet de l'arrondissement ? J'ai déjà fait part à la mairie d'Outremont, lors d'une assemblée publique, de mon désarroi face au manque d'entretien de plusieurs façades résidentielles et de la négligence de propriétaires en ce qui concerne la propreté de leur terrain. On m'a alors assurée que mon mécontentement était entendu et qu'on veillerait à corriger la situation. Et bien, un an plus tard, les choses ont bien peu changé et certaines sont même pires, dont la propreté. Oui, il y a eu quelques coups de pinceau par ci et quelques retouches par là qui ont été effectués, mais les rues et ruelles sont toujours aussi jonchées de détritrus en tout genre, été comme hiver. J'ai d'ailleurs pris récemment, en plein mois de janvier, quelques photos. Laissez-moi vous dire qu'elles sont plus qu'éloquentes.



(Photo: Myreille Bédard)

La mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars, se targuait dans un article de *l'Express d'Outremont* l'été dernier d'avoir enjolivé certaines ruelles par des bacs en bois remplis de fleurs. J'habite à deux pas d'une des ces ruelles et j'ai parfois l'impression que je ne vis vraiment pas dans le même quartier tellement l'écart est grand. La ruelle derrière chez moi, rue Durocher, ressemble à s'y méprendre à la surface de la Lune, remplie de cratères et de bosses. Et c'est sans compter les abords qui ont des airs de dépotoir à ciel ouvert. J'invite quiconque pour une visite guidée.

Selon une réglementation de la Ville, le citoyen qui met ses poubelles au mauvais moment dans la ruelle est passible d'une amende assez salée. Alors, à quand une contravention pour l'insalubrité des cours arrière ? Ce problème est à mon avis beaucoup plus grave et présent dans plusieurs endroits.

En tant que propriétaire payeur de taxes et résidante de l'arrondissement, je suis en droit de m'attendre à un entretien beaucoup plus « sérieux » et assidu des rues et ruelles de mon voisinage.

J'espère, chers élus, que ma voix cette fois-ci ne résonnera pas comme l'écho dans le désert...

-Myreille Bédard